



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES,  
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT  
ET DU TOURISME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CHRIS CHENEBAULT**

18 NOV. 2022  
Paris, le

Chef de cabinet

Nos références : MEFI-D22-05282  
Vos références : Vos lettres du 27 septembre et 6 octobre 2022

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Madame Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, sur le recours de l'association « En toute franchise » contre le projet d'extension de 417 m<sup>2</sup> d'un magasin Lidl de la société SNC LIDL et, plus largement, sur vos attentes concernant le respect de la législation en matière d'implantation de bâtiments commerciaux.

La ministre a pris bonne note de votre correspondance et a demandé à Monsieur Thomas Courbe, directeur général des Entreprises, de faire le point sur ce dossier. Vous serez tenue directement informée de la suite qui pourra lui être réservée.

Par ailleurs, vous avez adressé à la ministre votre livre « 418 milliards : la fraude de la grande distribution avec la complicité des élus et de l'administration » traitant de ce sujet. Elle vous remercie pour cet envoi dont elle prendra connaissance dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Chris CHENEBAULT**

Madame Martine DONNETTE  
Présidente  
« En toute Franchise »  
1 rue François Boucher  
13700 Marignane

139 rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Le Bureau des cabinets des ministères économiques et financiers met en œuvre un traitement automatisé d'informations nominatives dans le cadre de la prise en charge de la correspondance à laquelle fait suite le présent courrier. Conformément aux articles 34 à 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ses informations nominatives. Ce droit s'exerce par courrier au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - Bureau des cabinets - Pôle PCS - Télédoc 181 - 139 rue de Bercy 75572 PARIS Cedex 12.